

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22192**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER à finalité Recherche - Sciences, Technologies, Santé - Mention : Sciences de la Vie et de la Santé - Spécialité :

Physiopathologie, Pharmacologie & Neurobiologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme forme des cadres de niveau 1 dans les domaines scientifiques fondamentaux de pointe des Sciences de la Vie et de la Santé. A plus long terme, les étudiants pourront évoluer dans un laboratoire de Recherche, en tant que chercheur ou enseignant-chercheur.

Compétences développées :

Formaliser et construire des raisonnements scientifiques

Analyser des jeux de données complexes

Rechercher et traiter la documentation

Travailler en équipe au sein d'un laboratoire

Connaître et respecter les règles de sécurité (laboratoire, terrain)

Mobiliser des connaissances pluridisciplinaires

Connaître la méthodologie scientifique en Sciences de la Vie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de la Recherche dans le secteur public ou privé

Ingénieur d'études

Poursuite d'étude en doctorat pour accéder aux emplois de chercheur et enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les étudiants doivent être titulaires d'une Licence en Sciences de la Vie ou d'un équivalent européen (180 crédits ECTS), d'un Master 1 en Santé médicale ou Odontologie (Master 1 de la Faculté de médecine) et aux élèves des écoles d'ingénieurs ou d'un diplôme étranger de niveau équivalent.

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le Master se compose de deux semestres de Master 1 et deux semestres de Master 2.

Master 1ère année

1er semestre : 6 UE

4 UE obligatoires :

UE18 Biologie cellulaire

UE19 Endocrinologie moléculaire et pathologique

UE27 Cinétiques enzymatiques et équilibres

UE31 Neurobiologie cellulaire et moléculaire

2 UE sur liste :

UE15 Les technologies « Omiques »

UE23 Immunologie fondamentale

UE28 Modélisation structurale et dynamique des assemblages moléculaires

UE30 Canaux ioniques, transporteurs membranaires et pathologies associées

UE32 Neurobiologie du stress et des émotions

UE35 Problèmes spécifiques de biologie du développement

2ème semestre : Stage en laboratoire

Formation pratique
 Expression écrite
 Expression orale
 Comportement scientifique
 Communication Scientifique
 Anglais scientifique

Master 2ème année**3ème semestre : 6 UE**

2 UE obligatoires :
 UE25 Recherche et Santé
 UE26 Pharmacologie de la molécule au médicament
 2 UE sur liste :
 UE13 Génétique moléculaire
 UE14 Génétique des grandes pathologies
 UE15 Les technologies « Omiques »
 UE17 Génétique du développement
 UE24 Immunopathologie
 UE28 Modélisation structurale et dynamique des assemblages moléculaires
 UE30 Canaux ioniques, transporteurs membranaires et pathologies associées
 UE32 Neurobiologie du stress et des émotions
 UE33 Neurobiologie des maladies cérébrales et mentales
 UE34 Introduction à la bioinformatique par la programmation
 2 UE libres sur l'ensemble des UE de la formation

4ème semestre : Stage en laboratoire

Formation pratique
 Expression écrite
 Expression orale
 Comportement scientifique
 Anglais scientifique

L'accès à la certification est acquis avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à chacun des 4 semestres.

Le stage et la formation in situ associée tiennent une place fondamentale. Ces stages de 5 mois (Master 1) et 6 mois (Master 2) permettent une formation professionnelle plus aboutie favorable à une embauche. Le stage, qui peut se faire en France ou à l'étranger, se termine par la rédaction d'un mémoire de type académique et une soutenance orale devant un jury composé de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES
CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Projet TEMPUS Europe, parcours international Euro-méditerranéen en Neurosciences et Biotechnologie, (Grant agreement n° 201-3185/001-001 projet n° 510935-TEMPUS-1-201-FR-TEMPUS-JPCR)

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° **20042906**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).
<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]
[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]
UFR Sciences de l'Université de Nice - Parc Valrose - 28, avenue Valrose - 06108 Nice Cedex2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences de l'Université de Nice - Parc Valrose - 28, avenue Valrose - 06108 Nice Cedex2

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale